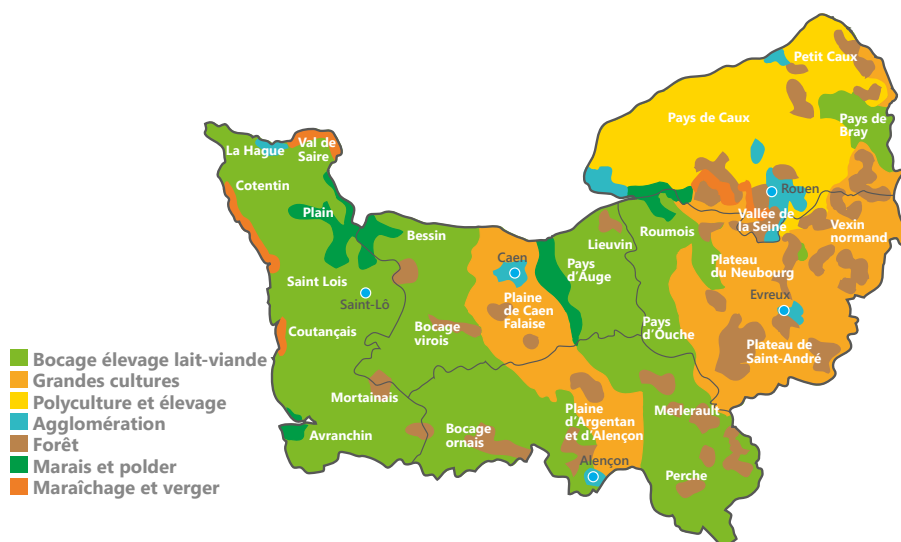


04

PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT

en Normandie



UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PAYSAGES

D'une superficie d'un peu plus de 30 000 km², la Normandie dispose d'une importante diversité de territoires. Les paysages côtiers vont du Tréport au Mont-Saint-Michel, en empruntant le pont de Normandie.

Cette fenêtre maritime couvre environ 600 km. On peut y découvrir la Côte d'Albâtre et les célèbres falaises d'Étretat, puis la Côte Fleurie avec le port d'Honfleur, les plages de Deauville et de Cabourg, la Côte de Nacre et les plages du Débarquement ou encore la presqu'île du Cotentin avec le Nez de Jobourg et la Baie du Mont-Saint-Michel.

Dans les terres, alternent des régions bocagères plus ou moins vallonnées, essentiellement consacrées à l'élevage, des régions de plaine ou plateaux, orientées vers les grandes cultures et des forêts de chênes, de hêtres ou de pins sylvestres.

UNE AGRICULTURE SOUCIEUSE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les pratiques agricoles évoluent et la recherche d'une meilleure valeur ajoutée et de meilleures conditions de travail s'accompagne d'une prise en compte des attentes de la société en matière d'environnement. Outre les fonctions de production, les agriculteurs, acteurs du monde rural, assurent de nombreuses autres activités : ils participent à la préservation de l'environnement, contribuent à la valorisation et à l'entretien des paysages ainsi qu'à l'aménagement de l'espace rural.

Les pratiques agricoles évoluent également en cohérence avec des exigences environnementales, en matière de bâtiments d'élevage, de réduction de pollution des eaux par les nitrates, de traitements phytosanitaires notamment. Nombre d'agriculteurs souscrivent également à des pratiques plus spécifiques en faveur de l'environnement, dans le cadre de contrats ou cahiers des charges spécifiques.

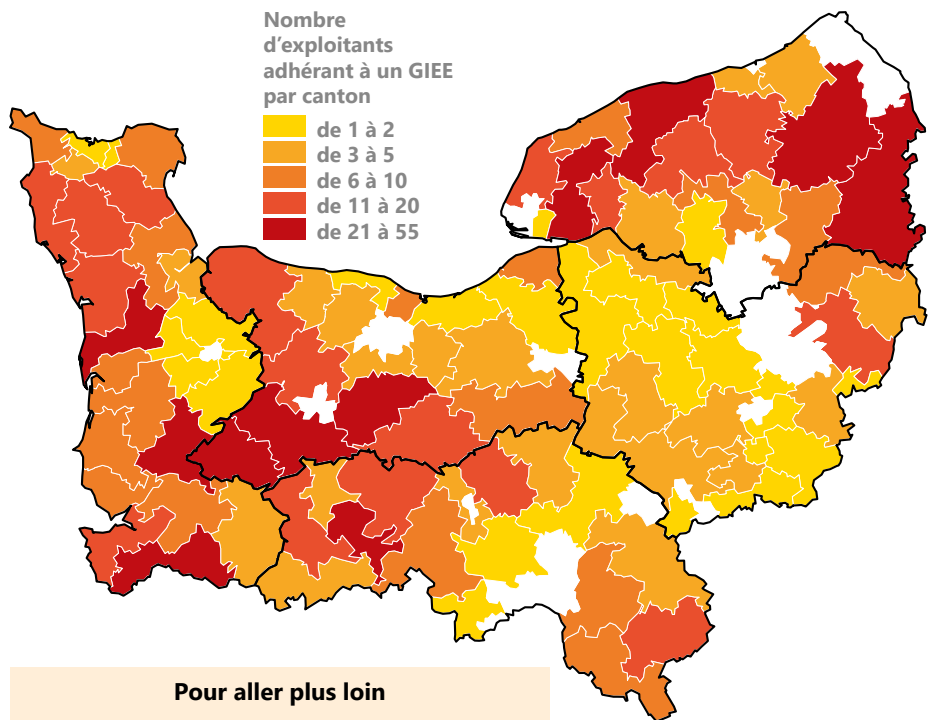


UNE AGRICULTURE AUX MULTIPLES FACETTES

La Normandie est la 1^{re} région française pour sa part de surface agricole : elle valorise par l'agriculture près de 69 % du territoire (dans les régions de France métropolitaine, cette part couvre en moyenne 52 % du territoire). La région doit la diversité de son agriculture à la qualité de ses différents terroirs. L'agriculture régionale s'appuie sur des richesses naturelles que sont ses territoires et son climat. De plus, la région a su développer ses productions traditionnelles telles que le lait, la viande bovine ou les céréales tout en préservant son environnement. Elle a également su se diversifier et propose de nouvelles activités telles que l'agritourisme.

LES GIEE EN NORMANDIE FIN 2021

- 37 GIEE labellisés (soit 5 % des 753 GIEE en France)
- Différentes structures d'accompagnement :
 - Chambres d'agriculture : 22
 - Cerfrance : 7
 - Autres : 8 (Union AOP, Asso. Maraîchage-Sol Vivant, CIVAM, CFPPA, SAS Agrigaz Vire)
- 942 exploitations agricoles engagées
- Répartis selon 7 thématiques principales : agroforesterie, autonomie alimentaire, biodiversité, conservation des sols, méthanisation, réduction intrants et consommation énergie, santé animale.



Pour aller plus loin

- des fiches de présentation de chaque projet
- un site web national dédié aux GIEE : <https://collectifs-agroecologie.fr/>



SYMBIOSE NORMANDIE : VALORISER LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX POUR UN AVENIR DURABLE

(PSE) auprès des acteurs économiques régionaux, les Chambres d'agriculture de Normandie, les Jeunes Agriculteurs de Normandie et la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles ont créé l'association Symbiose Normandie.

L'association se veut intermédiaire entre les agriculteurs qui fournissent ces services et les acteurs publics ou privés qui souhaitent les financer, dans la transparence et le respect, en s'appuyant sur une expertise et un ancrage territorial reconnu. Elle s'est dotée, en novembre 2023, d'un Conseil Scientifique, composé de 6 experts scientifiques, pour valider scientifiquement les projets de PSE.

Symbiose accompagne les agriculteurs et les entreprises à chaque étape de leurs projets. Pour les agriculteurs, cela implique

la prise de contact, le diagnostic des services environnementaux, la construction d'un cahier des charges, la mise en place des mesures avec le soutien de conseillers, et enfin, la rémunération annuelle pour les bonnes pratiques environnementales. Pour les entreprises, le processus comprend la prise de contact, la contractualisation (offre standardisée ou contrat personnalisé), la mise en place des mesures avec un suivi, le financement des agriculteurs via l'association, et la communication valorisant leur engagement en faveur de l'agriculture durable.

Symbiose Normandie propose, par exemple, un nouveau PSE axé sur la valorisation du carbone stocké par les haies, baptisé Haies, Carbone et Co-bénéfices. Ce PSE soutient les agriculteurs dans la gestion durable des haies bocagères, favorisant le maintien du bocage et des services environnementaux associés. Il utilise la méthode haies du label bas carbone (travaux Carbocage) pour évaluer le carbone additionnel résultant

de la gestion durable du maillage bocager. Symbiose Normandie est l'interface entre les agriculteurs et la société civile pour la commercialisation des crédits carbone générés par le PSE Haies, Carbone & Co-bénéfices.

Les agriculteurs engagés bénéficient d'un diagnostic appelé Plan de Gestion Durable des Systèmes Agroforestiers (PGDSAF) sur 15 ans, financé par la Région Normandie. Ce plan permet de planifier la gestion durable, d'évaluer le carbone séquestré, ainsi que divers services environnementaux liés aux haies. Actuellement, 27 exploitations en Normandie participent, représentant un linéaire d'environ 250 kilomètres de haies avec un potentiel de plus de 2 500 crédits «carbone» labellisés bas carbone pour les 5 prochaines années.